

4º ville en importance dans la CMM, 10º en importance au Québec, Terrebonne compte plus de 110 000 citoyennes et citoyens avec un des plus hauts taux de jeunes familles au Québec! Récipiendaire du prestigieux prix Villes et Villages en santé 2013, Terrebonne assure un développement sain et harmonieux de ses secteurs économiques, environnementaux et communautaires. À l'heure actuelle, Terrebonne jette les bases d'Urbanova, l'un des plus grands projets de développement éco responsable du Canada, un projet qui traduit sa vision à long terme et la portée de ses valeurs! Joignez-vous à une équipe engagée et dynamique et faites partie des 1 000 employés qui bâtissent cette ville unique, puisque la Ville de Terrebonne est à la recherche d'un (e) :

INSPECTEUR, INSPECTRICE EN URBANISME DURABLE REMPLACEMENT DE 6 MOIS ET LISTE DE RAPPEL DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

Le titulaire effectue les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la surveillance du territoire relativement aux règlements d'urbanisme et de nuisance;
- Faire l'inspection des demandes de permis et des certificats et les déclarations des travaux émis;
- Effectuer la gestion des requêtes, des plaintes des citoyens et des dossiers d'infractions;
- Analyser les dossiers à l'égard des règlements d'urbanisme afin d'assurer la conformité des projets soumis.

Formation et expérience :

• DEC en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou DEC en technologie de l'architecture et un minimum de trente-six mois d'expérience pertinente. (*Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée*).

Aptitudes et habiletés :

- Connaissance des lois et règlements reliés à l'urbanisme, à l'environnement et à l'architecture;
- Autonomie et jugement;
- Communication verbale;
- Esprit d'analyse;
- Service à la clientèle;
- · Habiletés en rédaction;
- Posséder un permis de conduire valide.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Conditions de travail:

L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi. Selon la convention collective en vigueur, le taux horaire varie entre 29.30 \$ et 36.63 \$ auquel s'ajoute 15 % pour compenser certains avantages sociaux.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres avant la date de fermeture du concours. Sélectionnez la rubrique « postes cadres et syndiqués », cliquez sur le bouton "postulez en ligne" et choisissez le poste désiré.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.